



greve pour soutenir un collègue menacé de sanction dsciplinaire

Par **akira592**, le **18/02/2020** à **14:17**

What do you want to do ?
New mailCopy
bonjour, un collègue va être prochainement convoqué pour des propos ou des actions qu'il a commis. Nos conditions de travail, devenant exécrables, nous voudrions protester, les collègues et les membres du syndicat, vis à vis de cette convocation et de la sanction qui pourrait en découler.
ma question: est-ce licite de faire greve pour soutenir un collègue qui risque une sanction? si oui: comment procéder? si non: existe t'il un moyen d'utiliser cette convocation du collègue pour protester contre nos conditions de travail qui se désagrègent?
merci de vos reponses
cordialement

Par **morobar**, le **19/02/2020** à **09:03**

Bonjour,
ma question: est-ce licite de faire greve pour soutenir un collègue qui risque une sanction?
Oui.
N'importe quel prétexte y compris la couleur des petits pains à la cantine est possible, à partir du moment où l'employeur est en situation de pouvoir négocier.
C'est pourquoi certains syndicats émettent des mots d'ordre nationaux, pour permettre aux salariés de faire grève alors que leur employeur n'est pas en mesure de négocier.
Car comment la direction de la SNCF pourrait négocier sur le système des retraites sans pouvoir de décision ?
si non: existe t'il un moyen d'utiliser cette convocation du collègue pour protester contre nos conditions de travail qui se désagrègent?
Non
Mais votre syndicat peut mandater ses délégués ou élus pour revendiquer sous menace le cas échéant d'un mouvement social.